Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Cher Abonné,

Cher Lecteur,

Voici plusieurs mois que je ne me suis pas adressée à vous. L'important courrier reçu m'oblige à le faire. Tout d'abord un sincère merci à tous ceux qui, par leur abonnement de soutien, nous permettent d'offrir le MES-SAGER SUISSE à certains déshérités - oui, hélas, il en existe encore — ainsi que d'équilibrer notre bilan.

E

D

0

Merci à tous ceux qui, avec leur chèque, leur mandat ont pris la peine d'envoyer leurs vœux de bonne année auxquels nous sommes toujours sensibles.

LE COURRIER

Parlons d'abord des mécontents, de ceux qui refusent notre publication. Pour respecter leur anonymat, je ne vous dirai pas de qui il s'agit, mais voici quelques extraits de lettres : Aussi ai-je l'honneur de vous confirmer que je vous serais infiniment reconnaissant de me rayer de la liste de vos destinataires. Bien que n'ayant pas encore renoncé à la nationalité suisse, je suis citoyen français résidant en France et je ne vois pas quel droit aurait une quelconque autorité de me faire parvenir un journal contre mon gré..., il va sans dire que je vous renvoie le dernier numéro que j'ai eu l'extrême surprise, citoyen libre d'un pays libre, de trouver dans ma boîte...

Oui, c'est vrai, il y a des Suisses en France qui désirent garder leur anonymat. Prudence, pudeur, intérêt, peu importe. Nous sommes libres de décider de ne pas être considérés comme Suisses de l'étranger et je ne donnerai certainement pas une leçon de civisme à ces lecteurs. Mais il ne faudra pas qu'un jour, ils nous fassent le reproche de ne pas les avoir tenus au courant de leurs droits. Combien d'entre nous n'ont-ils pas regretté de ne pas avoir adhéré à l'A.V.S./A.I. Ces « on ne savait pas », je les ai souvent entendus. Que de regrets! Peut-être, un jour, par exemple, certains d'entre nous regretteront amèrement de ne pas avoir adhéré au Fonds de solidarité.

Une autre :

C'est au courrier de ce matin que j'ai reçu votre lettre de rappel postée le 2 décembre, m'invitant à renouveler mon abonnement au « Messager », mais j'arrête. C'est bien intentionnellement que j'ai pris cette décision — d'abord parce que ma vue baisse tous les jours, et à mon grand regret, je vois de moins en moins - et aussi j'estime que ce délicieux petit pays suisse essaye, pour des questions de gros sous, de couler des voisins amis.

En répondant à cette abonnée, je lui ai évidemment demandé ce qui signifiaient les mots « questions de gros sous ». Sa réponse? Ne plus pouvoir passer de vacances en Suisse à cause du change. Eh bien là, je m'insurge! Je reviens précisément de Suisse où j'ai passé huit jours à Neuchâtel, Berne et Lausanne. J'y ai ouvert tout grands mes yeux et voici ce que j'ai constaté : le prix de la chambre d'hôtel, inchangé depuis trois ans ; les repas pris au restaurant, idem. Donc, à qualité égale, mais avec un service supérieur, les prix sont ceux pratiqués en France même en multipliant largement les prix par trois, pour simplifier. Toujours, dans cet esprit d'enquête, je suis allée au marché : fruits et légumes sont moins chers. En ce qui concerne les vins, les eaux minérales de chez nous, les prix sont à égalité avec la France mais les alcools étrangers sont plus chers « toujours change respecté », ainsi que tous les produits courants. Mais, cela je le souligne en rouge, la viande coûte le double, raison pour laquelle certains Suisses, voisins de la frontière, vont chez le boucher de la ville française limitrophe. Ceci dit, toute la charcuterie est à des prix très abordables. En ce qui concerne les vêtements, les chaussures, les prix sont à égalité. Un détail : une photocopie coûte 20 ct. s., ici 1 f. français. Et puis, et puis, ce que l'on vous donne gratuitement, c'est l'accueil : sourire, gentillesse, prévenance à vous servir - Cette qualité-là vaut de l'or.

J'ajoute qu'en ce qui concerne les transports, il y a de nombreux avantages : arrangement de trois à cinq personnes, voyages collectifs, séjours à prix réduits pour les personnes du nouvel âge, etc. Alors, ne dites plus : la Suisse, c'est trop cher. Allez-y et sur place vous constaterez que j'ai raison.

LES LETTRES QUI FONT CHAUD AU CŒUR

C'est toujours une joie pour nous de recevoir ce « Messager qui me tient au courant de ce qui se passe dans cette Patrie helvétique, quittée depuis 1928, il y a donc cinquante ans et qui reste toujours très chère.

Et cette autre :

Mes amis suisses m'ont toujours envoyé les extraits de journaux concernant ce Jean Z. J'ai passé enfin un Noël de joie en lisant l'œuvre si réconfortante de M. Victor Lasserre : « Une Suisse insoupçonnée », étude merveilleuse. Etant très combattive depuis 1924, je peux maintenant plus facilement répondre aux ennemis des Suisses et qui ternissent même la Confédération helvétique. J'ai bien saisi la pensée du message de l'Ambassadeur de Suisse (il s'agit du numéro de décembre) et le « Messager Suisse » est toujours ma consolation depuis que je suis dans une maison de retraite.

Et celle-ci :

Je désire m'abonner au « Messager Suisse » car votre revue est très bien faite, de diverses documentations concernant ce beau pays suisse que j'admire beaucoup, étant de descendance suisse par mes parents.

Et encore :

... Ce qui nous fait douze grandes joies en lisant douze fois, à fond, notre chère revue qui nous rattache à chaque numéro, un peu plus à notre chère Suisse... Il ne sera jamais assez épais; ni assez gros pour notre plaisir, et je n'irai pas vous dire que je l'apprends par cœur, mais presque, tellement nous lui sommes attachés! Assez de bavardages, pourtant sincères! Continuez encore à nous l'envoyer, c'est

EDITEUR : FEDERATION DES SOCIETES SUISSES DE PARIS - DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, 75010 Paris — C.C.P. Messager Suisse 12273-27 Paris — Prix de l'abonnement : 45 F. - Etranger : 50 F IMPRIMEUR : TSCHUMI - TAUPIN, 24 rue de Dammarie 77000 MELUN - Dépôt légal : 2° trimestre 1978 - N° 4 (Commission paritaire nº 52679) SIEGE SOCIAL : La revue n'est pas vendue au numéro mais par abonnement. « Le Messager Suisse » n'est pas en vente publique